

Editeur responsable  
PARMENTIER Adelin  
Route de Bastogne 355  
6700 ARLON  
☎/Fax 063/21.72.06  
[adelin.par@tele2allin.be](mailto:adelin.par@tele2allin.be)  
Bureau de dépôt : ARLON 1



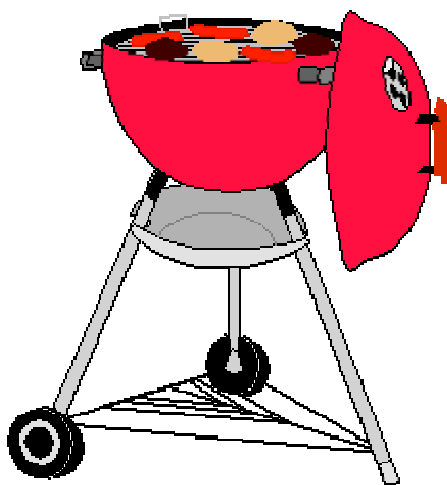
Belgique - Belgie  
P.P.  
6700 ARLON 1  
11/616

Agréation **P501175**

Dans ce numéro :  
Voyage à Alost  
Marche à Sampont

## A P I A L'COPETTE

*Feuille d'information de l'Arel's Club Marcheurs*  
*Affilié à la FFBMP - LUX 012*  
*Mensuel - n°194-août 2008*  
Visitez notre site <http://www.arelclub.be>



*Le temps des barbecues !*

### Voyage en Alsace

Si le nombre de candidats le permet, nous organiserons le week-end des 8 et 9 novembre un car en Alsace.

Le samedi, marche à Münstertal dans la Forêt Noire. L'après-midi, quartier libre à Colmar (nous espérons du beau temps).

Le dimanche, marche à Boofzheim et retour.

Si l'hôtel de Colmar n'est pas libre, nous modifierons l'itinéraire.

Le prix sera un peu plus cher que l'an dernier (mazout !) soit entre 60 et 70 € en chambre double.

Inscription au plus tôt chez Ginette (063/21.72.06)

<b><u>Les anniversaires</u></b>		<b><u>Les marches du mois</u></b>	
LAMBERT Dominique	02	S 02 07h	RAMBROUCH L 6-12-20
FROGNIER Marie-Claire	05	D 03 07h	VIRTON B 6-10-20-30
WAGNER Reine	05	D 03 07h	ETTELBRUCK(DAICH)L 5-10-20
CORNET Jean	06	D 03 07h	REMELING F 10-20
WAGENER Jean-Marie	07	L 04 10H	BEAURAING B 6-12-20
WITHOF Martine	09	S 09 14h	DIFFERT B 6-10-15
SERMENT Annie	10	D 10 08h	AMBERLOUP B 5-10-15-20
JOLY Christine	10	D 10 07h	HESPERANGE L 5-10-20
DERAVET Daniel	13	V 15 07h	REMICH L 5-10-25
BASTIN Anne-Marie	14	V 15 07h	NOIREFONTAINE B 6-12-21
CHARNET Aline	15	S 16 13h	EISCHEN L 5-10
LOMRY Yolande	17	D 17 CAR	ALOST B 6-12-18-24
GEORGIN Michèle	18	D 17 07h	CONSDORF L 5-10-20
GERARD Michel	18	S 23 07h	SOURBRODT B 7-12-21-42
GILLARD Jean-Louis	18	D 24 07h	CHINY B 6-12-22
LEGROS Louise	24	D 24 07h	BROUCH L 5-12-20
BODART Anne-Marie	28	D 31 07h	MASBOURG B 6-12-20-30
		D 31 07h	ECHTERNACH L 6-10-20

### **Bon anniversaire**

#### **Pour se rendre à :**

**RAMBROUCH** : A Martelange, à droite aux feux vers Wiltz. Après 10 km, à Koetschette, à droite vers Rambrouch. (27 km) ou par Oberpallen, Colpach (20 km)

**VIRTON** : Vers Saint-Léger, Virton (26 km)

**ETTELBRUCK** : Pallen, Diekirch, Ettelbrück (33 km) ou par Mersch, autoroute Ettelbrück (37 km)

**REMELING** : Autoroute vers Metz, à Bettembourg vers Sarrebruck, sortie Schengen vers la France et prendre la D64 (78 km)

**DIFFERT** : Direction Athus, sortie après celle du Cora (9 km)

**AMBERLOUP** : N4 vers Marche. A la barrière Hinck; suivre Amberloup

**HESPERANGE** : Prendre l'autoroute vers Luxembourg et continuer jusqu'à la sortie Luxembourg Sud. Suivre la direction Hesperange à ce moment (35 km)

**REMICH** : autoroute vers Metz, puis vers Sarrebruck, sortie Remich (62 km)

**NOIREFONTAINE** : E 411 jusque Libramont, puis vers Bouillon jusque Noirefontaine (73 km)

**EISCHEN** : Au carrefour du Liedel, prendre vers Mersch. A droite à la Gaichel. (8 km)

**CONSDORF** : Soit par Mersch, Larochette, Christnach Consdorf, soit par Luxembourg, direction Echternach. Environ 25 km après Luxembourg, à gauche vers Consdorf. Le deuxième itinéraire est un peu plus long mais plus rapide. (42 ou 50 km)

**SOURBRODT** : N4 vers Bastogne, E 25 sortie Manhay, Trois-Ponts, Malmedy Sourbrodt (120 km)

**CHINY** : Prendre la direction de Florenville et à Izel, prendre à droite vers Chiny. (42 km)

**BROUCH** : suivre vers Mersch jusque Brouch, après Saeul (17 km)

**MASBOURG** : N4 jusque la Barrière de Champlon, puis direction Nassogne et à gauche dans cette localité vers Masbourg. (75 km)

**ECHTERNACH** : A la sortie de l'autoroute de Luxembourg - Strassen, prendre à gauche à la clinique. Au bas de la descente, à gauche vers Mersch puis à droite vers Echternach par la E29 (60 km) ou par Mersch, Larochette, Christnach, Consdorf, Lauterborn où on retrouve la E29 (53 km). Le deuxième itinéraire est plus court mais le premier est plus rapide.

#### **Autres marches dans un rayon de ± 100 km**

D.03.08 F-Joeuf (80 km)

Lu.4.08 B-Beauraing (Braderie) 10h (95 km)

D.10.08 F-Oudrenne (82 km)

S.16.08 B-Bellevaux (112 km)

D.17.08 F-Thionville (65 km) B-Bellevaux (112 km)

S.23.08 RP-Waldrach 7h (103 km)

D.24.08 F-Briey (64 km)

D.31.08 Contz les Bains (67 km)

## Marche annulée

Attention, la marche de Messincourt (France) est annulée.

### Informations sur les marches du mois

Endroit	club organisateur	Ils sont venus chez nous		Nous sommes allés chez eux	
		en 06	en 07	en 06	en 07
Rambrouch	AMHS Rombach	47	23	111	67
Virton	La Godasse Gaumaise	51	38	99	80
Ettelbrück	Wanderfrenn Ettelbreck	14	4	2	9
Remeling	Marcheurs sans Frontières Remeling	0	0	0	3
Differt	Les Marcheurs de Turpange	65	29	115	132
Amberloup	Marcheurs de l'Ourthe et du Laval	0	0	9	19
Hesperange	Hesper Treppeler	2	0	30	41
Remich	Fédération Luxembourgeoise	-	-	24	40
Noirefontaine	Les Sabots de Godefroy Bouillon	20	14	48	43
Eischen	Aisdall Flitzer Eischen	30	25	152	165
Consdorf	The World Runners Consdorf	10	7	24	46
Sourbrodt	C.M. Hautes Fagnes	0	0	0	8
Chiny	Les Routheux Izel	114	54	105	131
Brouch	Wanderfrenn Brouch	11	10	51	36
Masbourg	Marcheurs de la Masblette	19	3	12	17
Echternach	Wanderfrenn Echternach	2	1	17	14

### Barbecue

N'oubliez pas notre traditionnel barbecue qui aura lieu le dimanche 24 août à la salle "la Sablonnière" à Stockem.

Au menu, jambon à la broche.

Le prix est de 13€ pour les adultes (½ prix pour les enfants de moins de 13 ans). Il comprend l'apéritif, le plat, le fromage et le dessert. Animation par D.J.

Les boissons sont à prix démocratiques.

Des volontaires sont demandés pour le dimanche matin (08.30 h) pour mettre les tables et préparer les plats.

### Car à Alost

Le dimanche 17 août, nous organisons un car à Alost au club 'Kadees Aalst'. Ce club est venu en car à notre marche de l'Arelerland en 2005.

Le départ se fait à 06.30 h. devant le magasin Carrefour à la rue de Clairefontaine. Nous arriverons sur place vers 09.30 h.

Nous quitterons ce club à 13.30 h pour nous rendre à Bruxelles où ceux qui le désirent pourront visiter le palais royal. Le retour est prévu à Arlon à 18 heures au plus tard.

Attention, le prix est de six Euros (décision du comité du 24/07/08)

De nombreux membres ont déjà réservé. **Nous leur demandons de bien vouloir confirmer leur présence à ce car.** Les réservations et confirmations doivent se faire au plus tôt chez Ginette au 063/21.72.06.

### Les inconnus du mois

Pluie du matin n'arrête pas le pèlerin mais la pluie de l'après-midi arrête le marcheur. A la marche d'Etalle, nos inconnus étaient pourtant partis de bon pied en précisant qu'ils rentreraient assez tard mais l'orage les a bien mouillés et a précipité leur retour.

Si vous les reconnaissez, payez leur un parapluie.

L'inconnue du mois dernier était Anne-Marie BASTIN.

## Nouvelles du club

### **Naissance**

Un petit Macéo est né le 7 juillet chez Tanja et Jérémy MARTINS. Tous se portent bien. Nos félicitations aux heureux parents.

Par le même fait, Monique EPPE est devenue grand-mère.

### **Décès**

Léopold LAYON le 23 juin

Beau frère de Léon et Marie-Thérèse COLLIN

Simone ROBETTE le 2 juillet

Maman de Patricia BARNETT

Nous présentons nos condoléances aux familles.

### **Voyages**

Nos membres voyagent, parfois fort loin et nous envoient un petit bonjour. Les cartes sont à envoyer au président avec la mention "Arel's club".

*De La Palmyre - France*

Un peu de marche, beaucoup de pineau.

Un grand bonjour des Charentes.

Josiane Roger

*De Mayrhofen im Zillertal - Autriche*

En Alm, de Alm en Hütte, liste des présences :

Hubert	ARM	Liliane	ARM	Annie	ARM	Pierre	ARM
Viviane	ARM	Jacqueline	ARM	Nicole	ARM	Anne-Marie	ARM
Marcel	ARM	Josiane	ARM	Adrien	ARM	Michèle	IZEL
Rita	ARM	Jeannine	ARM	Anny	ARM	Roland	ARM
Roger	ARM	Jean-Claude	ARM	Germain Aline	ARM	Claire	IND
Yvonne	ARM	Claire	ARM	Dany	ARM	Christiane	ARM
Henri	ARM	Daniel	ARM	Monique	ARM	José	IND
Renée	ARM						

Que de stempels ! = 1 tee-shirt

(ARM = Arels club marche IND individuel)

### **Remerciements**

Henri GARLEMANT et son fils remercient tous les arlonais qui ont participé à la marche à Ell le 7 juin et ont participé à son succès.

### **Rappel - numéros des comptes du club**

Compte club pour les achats, vêtements, voyage : 001-0642043-76

Compte affiliation et assurances (et pour rien d'autre) : 000-0289149-89

## Le marais de Fouches - milieu biologique

Lors notre marche du 2 juillet, les participants ont traversé le marais de Fouches. Voici quelques renseignements sur cette réserve naturelle.

Le marais de Fouches est localisé dans le district phytogéographique lorrain. Ce district occupe au sud de l'Ardenne, la zone d'extension des terrains sédimentaires jurassiques de la bordure septentrionale du Bassin de Paris, qui s'appuient et se terminent en biseau sur le massif primaire ardennais quelques kilomètres seulement au nord. Il est caractérisé par une continentalité du climat. La végétation du marais reproduit assez globalement la même séquence que celle des autres marais de la Haute Semois, d'une végétation liée à des conditions assez

oligotrophes jusqu'à celle de conditions franchement eutrophes. Les principales caractéristiques du site sont: Ž la présence d'une lentille tourbeuse au pied de la Cuesta, qui accueille une mosaïque de groupements végétaux liée aux conditions de sols particulières (inclinaison, influence des suintements du pied de la Cuesta Sinémurienne et de la nappe phréatique). Ces groupements végétaux comptent des associations végétales rares ou devenues rares, notamment celles des bas-marais acide et alcalin, qui hébergent à leur tour des espèces végétales et animales, ces dernières étant le plus souvent inféodées aux

précédentes, à distribution restreinte ou qui présentent en Lorraine belge des populations disjointes ou en limite de leur aire de distribution; toutefois, le marais de Fouches n'ayant apparemment pas fait l'objet d'une exploitation de la tourbe, on n'y retrouve pas les groupements aquatiques des fosses d'extraction.

- de vastes roselières à *Phragmites australis*;
- un complexe de cariçaies à diverses espèces de *Carex* (*C. nigra*, *C. vesicaria*, *C. acuta*, *C.*

*acutiformis*, ...);

- de la magnocariçaie eutrophe à grands touradons de *Carex paniculata*;
- la présence d'*Aconitum napellus* subsp. *lusitanicum* sur le site;
- de la prairie à *Persicaria bistorta*, à *Filipendula ulmaria*;
- de la prairie de fauche humide;
- de l'aulnaie marécageuse;
- des boulaies, éventuellement en mélange avec de la saulaie ou de l'aulnaie.

## Histoire du site

Au cours des siècles, la Semois a subi une série d'aménagements et de rectifications, et ces travaux successifs ont transformé la rivière en un chenal rectiligne profondément encaissé, qui influence à présent peu le marais. Au sud, coule le ruisseau appelé "canal d'écoulement" ou "vieille rivière", qui prend sa source dans le marais: il se fraie un chemin tortueux à travers le marais de Fouches pour se retrouver plus en aval dans le marais de Sampont. Au nord, se trouve le "Canal du Moulin", ancienne dérivation des eaux de la Semois, actuellement remblayé et presque complètement asséché.

Comme les autres marais de la Haute Semois, le marais de Fouches a été largement utilisé au cours des siècles précédents dans le cadre de l'économie agro-pastorale. Le marais était utilisé par les populations locales comme prés de fauche à fourrage (fauchage relativement précoce), ou à litière (fauchage plus tardif), suivant les conditions du milieu. Les années sèches, le pâturage du regain pouvait être pratiqué. Il semble que le marais de Fouches n'ait jamais fait l'objet d'extraction de tourbe, activité qui fut très intense dans le marais de Sampont. Ces activités qui faisaient partie de l'agriculture qualifiée d'extensive étaient en fait intenses et régulières, de sorte que le paysage de ces marais était très ouvert et la végétation relativement basse. Elles étaient essentielles à la survie d'un certain nombre de familles et les différentes terres des marais avaient des fonctions précises. Cela s'est notamment traduit par le partage précis des terres lors des héritages successifs, aboutissant au parcellaire cadastral morcelé que nous connaissons actuellement.

Ces activités traditionnelles ont été abandonnées pour le marais de Fouches durant le vingtième siècle suite à la modernisation de l'agriculture. Cependant, sur la rive droite de la Semois, plus sèche, un agriculteur de Fouches continue toujours de faucher et de faire pâturer le regain par des bovins. Dans le reste du marais, la végétation ouverte et rase a progressivement cédé le pas à des végétations plus élevées et parfois rudérales (filipendulaies, phragmitaies, glycéraies), ou ont été progressivement envahies par des groupements forestiers (saulaies, aulnaies, boulaies). Dans le même temps, la Semois et certains de ses affluents subissaient curages et normalisation altérant le régime hydrique du marais, particulièrement sur les sols plus minéraux à proximité du cours de la Semois. Conjugué à la détérioration de la qualité des eaux de la rivière, cet assèchement a conduit à la rudéralisation et l'eutrophisation de vastes surfaces, particulièrement dans la partie nord du marais. Des plantations d'épicéas et de peupliers ont également été réalisées avec des résultats plutôt médiocres.

Le site a été partiellement détruit lors de la construction de l'autoroute Bruxelles-Arlon. Enclavé dans le village, le marais de Fouches est désormais menacé par l'urbanisation croissante de ses alentours et par les risques de remblais et d'eutrophisation qui en découlent. Des dépôts clandestins de détritiques existent çà et là, en particulier au voisinage des habitations; certaines parcelles ont été partiellement remblayées.

[http://biodiversite.wallonie.be/cgi/sibw.sgib.form.pl?SGI  
BCODE=114](http://biodiversite.wallonie.be/cgi/sibw.sgib.form.pl?SGIBCODE=114)

## Marche d'après-midi du 2 juillet 08 - participations

AREL'S CLUB MARCHEURS	68	GRAND-DUCHE	
INDEPENDANTS	10	LES RAPIDES DE LIMPERSBERG	9
<b>TOTAL ARLON</b>	<b>78</b>	BIGONVILLE ARDENNER FRENN	9
		BERTRANGE	6
LA GODASSE GAUMAISE	14	LINGER LINGER TRAPPER	5
HABAY LES BOURLOINGUEURS DU SUD	11	ROMBACH A.M.H.S.	4
AUBANGE LA FOURMI	8	OBERDONVEN MUSEL FRENN	4
LES FOSSES OBJECTIF 10.000	7	BERINGEN AMICALE 5X BERINGEN	3
IZEL LES ROUTHOUX	4	AMICALE MARCHEURS DE BASCHARAGE	3
BOUILLON LES SABOTS DE GODFFROY	2	KAYL - TETANGE	3
LONGVILLY LES HIRONDELLES	2	VIANDEN NESSKNACKER VEINEN	3
TURPANGE MARCHEURS DE TURPANGE	2	COUNTRY TRAMPS KEISPELT	2
MASBOURG MARCHEURS DE LA MASBLETTE	2	STARFIGHTER FOOT TEAM BELVAUX	2
<b>TOTAL PROVINCE (SANS ARLON)</b>	<b>52</b>	ITZIG	2
		LEUDELANGE	2
GOUVY - Ste ODE - MARCHE - TORGNY	0	BELVAUX STARFIGHTER	2
WARDIN - St HUBERT - MARTELANGE	0	EISCHEN	2
		CONSDORF THE WORLD RUNNERS	1
		LAROCLETTE	1
<b>BELGIQUE</b>		<b>TOTAL GRAND DUCHE</b>	<b>63</b>
CHÂTELINEAU (Ht 145)	3		
BEYNE HEUSAY (Lg 144)	2	<b>TOTAL GENERAL (78+52+8+63)</b>	<b>201</b>
FLOREFFE (Na 006)	2		
MARCINELLE (Ht 011)	1	CARTES GRATUITES	3
<b>TOTAL HORS PROVINCE</b>	<b>8</b>		

Tableau élaboré par notre secrétaire, Jacques KRIER

### Voyager moins cher

Le TEC met à votre disposition le billet "famiplus"

Les samedis, dimanches et jours fériés, le titre de transport Famiplus représente la formule idéale pour toutes les **familles composées de 5 personnes au maximum** (un supplément est demandé par personne supplémentaire). Ce billet au prix très avantageux est valable pour un trajet simple, quel que soit le nombre de zones du trajet.

Les titres de transport Famiplus sont disponibles auprès des chauffeurs sur toutes les lignes.

**Le titre Famiplus est** valable uniquement les samedis, dimanches et jours fériés.

Prix par aller simple : 3,50€ (pour 5 personnes maximum)

Prix par personne supplémentaire : 0,70€

### Barbecue sous tonnelles

Le Comité des Pierrots a le plaisir de vous inviter à sa journée méchoui du dimanche 3 août 2008.

**Rendez-vous au (Lingenthal belge).**

**Agneau et Cochon de lait grillé**

**L'apéro** sera servi à partir de **11h30**.

**L'après-midi dansante dans une ambiance champêtre** animée par le Disc-jockey de service «**DEFOSSEZ FRANCIS**»

**Tombola : toutes les enveloppes sont gagnantes.**

Sur demande et dans la région d'Arlon nous pouvons venir **vous chercher et vous reconduire.**

**PARKING GRATUIT**

Prix des menus : pour les enfants : **7 euros.**

pour les adultes : **15 euros.**

Réservation obligatoire chez M. ALBESSARD P. Rue de la Caserne, 14 à Arlon. ☎ : 063-22 73 72.

**ATTENTION** ! Les menus seront pris en considération suivant la date de réservation. Agneaux 90 personnes maximum Cochons 40 personnes maximum

## Vous marchez

Durant le mois de juin, nous avons participé aux marches suivantes :

01/06/2008	MARLOIE	LES MARCHEURS DE LA FAMENNE	12
01/06/2008	WALFERDANGE	WALFER DECKELSMOUKEN WALFERDANGE	10
01/06/2008	WELLEN	WANDERFREUNDE OBERMOSEL WELLEN	1
01/06/2008	WILLERS	GARDE A VOUS CARIGNAN	3
07/06/2008	ELL	SAPEURS POMPIERS ELL	52
08/06/2008	ESCH SUR ALZETTE	ESPERANCE ESCH SUR ALZETTE	17
08/06/2008	IVOZ	AMIS MARCHEURS IVOZ	1
08/06/2008	MARCHE LES DAMES	LES MARCHEURS DE L'AMITIE LANDENNE	1
14/06/2008	FORBACH	CLUB TOURISTIQUE FORBACH	1
15/06/2008	BERTRANGE	FOOTING CLUB PER PEDES BERTRANGE	15
15/06/2008	FORBACH	CLUB TOURISTIQUE FORBACH	46
22/06/2008	ATH	MARCHE NATIONALE ATH	4
22/06/2008	CLERVAUX	CERCLE SPORTIF DU NORD CLERVAUX	9
25/06/2008	VIELSALM	MESA	2
26/06/2008	HOUFFALIZE	MESA	4
27/06/2008	MARTELANGE	MESA	8
28/06/2008	BASTOGNE	MESA	6
29/06/2008	BERINGEN	AMICALE 5X BERINGEN INTERNATIONAL	36
29/06/2008	WARDIN	LES BALADINS WARDIN	27
		Connus pour le mois	255

L'an dernier, pour la même période, nous étions 317.

Bravo à tous les courageux. Si vous avez quitté la salle tard, peut-être avez vous un nombre d'arlonais supérieur à celui mentionné. Dans ce cas, merci de me le communiquer.

Merci à tous ceux qui m'ont communiqué le nombre de membres inscrits par mail ou autre moyen.

## Marche du mois

La marche de ce mois est à Beauraing le lundi 4 août à partir de 10 h. La braderie vous accueillera. Pour les volontaires, groupez-vous pour remplir les voitures. Le carburant est cher.

### Qu'est-ce que je dois rechercher en choisissant mes chaussures?

Essayez toujours les chaussures le soir. Les pieds gonflent à la fin de la journée.

Marcher peut être une torture ou un plaisir selon les chaussures que vous portez. Il est donc essentiel d'en porter de bonnes, qui possèdent les caractéristiques suivantes :

- Est-ce qu'il y a assez d'espace pour bouger les orteils?
- Est-ce que la chaussure est bien ajustée et soutient bien le talon?
- Est-ce qu'elle possède une semelle intérieure flexible et coussinée pour absorber les chocs? (Rappelez-vous que la grande majorité des acheteurs recherchent des chaussures trop coussinées dans l'espoir de diminuer l'inconfort causé par des pieds plats ou creux.)
- Si vos pieds sont un peu plats, essayez les soutiens plantaires moulés que vous pouvez vous procurer dans la plupart des pharmacies.
- Lorsque vous cherchez des chaussures de sport, demandez à un vendeur des modèles de « contrôle » -- ils possèdent des semelles qui sont conçues de manière à empêcher les pieds de tourner vers l'intérieur. Si les soutiens plantaires ou les chaussures de sport n'aident pas, consultez un podiatre au sujet de semelles orthopédiques moulées sur mesure.
- Si vous avez les pieds creux (voûte plantaire prononcée), cherchez des chaussures de sport de « stabilité », qui sont plus coussinées, pour contribuer à résoudre ce problème.
- Si vous êtes sujet aux entorses aux chevilles, portez des chaussures de sport hautes qui sont bien ajustées au pied et à la cheville afin de vous protéger contre les torsions.
- Si les souliers ne sont pas confortables en magasin, ne les achetez pas. Les chaussures de marche n'ont pas besoin d'être « cassées » pour être confortables.
- Cherchez des chaussures faites d'une matière « respirante », préférablement résistantes à l'eau.
- Lorsque vous choisissez des chaussures, rappelez-vous que les chaussettes ou les bas serrés peuvent donner des crampes d'orteils, comme des chaussures mal ajustées. Des chaussettes froissées ou mal ajustées peuvent causer des ampoules. On recommande des chaussettes performantes blanches faites de fibres qui ne retiennent pas l'humidité. (Les chaussettes de couleur peuvent causer des allergies cutanées chez certaines personnes.)

# **AOUT 2008**

<u>Anniversaires</u>	<u>Marches</u>	<u>Mémo</u>
V 1		
S 2 <i>Dominique LAMBERT</i> <i>(Epe FELLER Jean-Marc)</i>	<b>RAMBROUCH</b>	
D 3	<b>VIRTON</b> <b>ETTELBRUCK</b> <b>REMEILING</b>	
L 4	<b>BEAURAING</b>	<b>MARCHE DU MOIS</b>
M 5 <i>Marie-Claire FRONIER</i> <i>(Epe LAMBERT Serge)</i> <i>Reine WAGNER</i> <i>(Epe GREGOIRE Alain)</i>		
M 6 <i>Jean CORNET</i>		
J 7 <i>Jean-Marie WAGENER</i>		
V 8		
S 9 <i>Martine WITHOF</i>	<b>DIFFERT</b>	
D 10 <i>Annie SERMENT</i> <i>(Epe DE BRESSING Jean-Claude)</i> <i>Christine JOLY</i>	<b>AMBERLOUP</b> <b>HESPERANGE</b>	
L 11		
M 12		
M 13 <i>Daniel DERAUVET</i>		
J 14 <i>Anne-Marie BASTIN</i>	<b>NOIREFONTAINE</b> <b>REMICH</b>	
V 15 <i>Aline CHARNET</i> <i>(Epe LASSENCE Dany)</i>		
S 16	<b>EISCHEN</b>	
D 17 <i>Yolande LOMRY</i> <i>(Epe HAMES André)</i>	<b>ALOST</b> <b>CONSDORF</b>	<b>CAR DU CLUB</b>
L 18 <i>Michèle GEORGIN</i> <i>(Epe HANIN Louis)</i> <i>Michel GERARD</i> <i>Jean-Louis GILLARD</i>		
M 19		
M 20		
J 21		
V 22		
S 23	<b>SOURBRODT</b>	
D 24 <i>Louise LEGROS</i>	<b>CHINY</b> <b>BROUCH</b>	<b>BARBUCUE DU CLUB</b>
L 25		
M 26		
M 27		
J 28 <i>Annie BODART</i> <i>(Epe BOUILLON Germain)</i>		
V 29		
S 30		
D 31	<b>MASBOURG</b> <b>ECHTERNACH</b>	